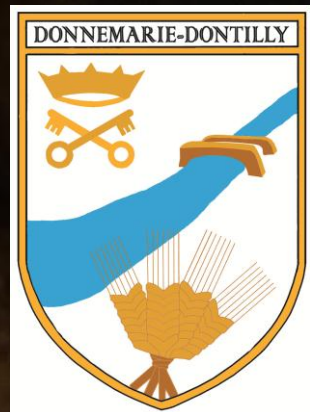




Le Lien

Bulletin municipal officiel de Donnemarie-Dontilly n° 99 – juillet 2012



Bienvenu

La période qui s'annonce se place sous le signe du changement et de l'alternance politique voulu par une majorité de nos concitoyens. Je souhaite donc la bienvenue à notre nouveau Président de la République. La tâche qui l'attend est vaste et complexe puisque cette élection n'a malheureusement pas effacé les difficultés de notre pays et plus singulièrement de notre territoire.

Depuis plusieurs années, et tout particulièrement dans notre secteur, l'activité économique s'essouffle et détruit nos emplois, l'école voit ses moyens mis en cause, l'accès aux soins est de plus en plus complexe, la précarité s'installe.

En réponse à ces désespérances, la gestion quotidienne de notre petite commune conduit à renforcer les solidarités entre les territoires et à consolider cet échelon de proximité indispensable que reste la commune.

Augmenter la nécessaire solidarité entre les villes et les territoires ruraux, c'est aider au financement de nos territoires fragilisés pour accompagner son développement, c'est installer la nécessaire confiance entre la population et ses élus.

Depuis trop longtemps, l'Etat a stigmatisé ses fonctionnaires, dénoncé les communes ou les départements accusés de dépenser sans compter, opposé entre eux différentes strates de la population. Pourtant, la population réclame là des professeurs, ici des gendarmes, là-bas des infirmières ou des médecins. Quant aux collectivités territoriales, dont il est de bon ton de dénoncer le caractère dispendieux, ont exigence à ce que les routes et les bâtiments soient entretenus, les services aux personnes âgées ou à l'enfance assurés et les besoins satisfaits.

J'appelle de mes vœux ce changement radical qui redonnera la confiance indispensable à la pérennité de toute démocratie : confiance de l'Etat vis-à-vis de ses fonctionnaires, du citoyen à l'égard de ses élus, des plus âgés à l'égard des plus jeunes, ...

Eau potable

Dans quelques mois, la mise en service de **l'interconnexion en eau potable** des communes de Donnemarie-Dontilly, Mons-en-Montois, Thénisy, Paroy, Luisetaines, Sigy et Vimpelles permettra d'assurer la pérennité de nos ressources en eau : l'aboutissement de quatre années d'études, un an de travaux, plus de 20 km de conduites, le franchissement de 14 ouvrages d'art.

C'est un budget de 5.5 millions d'euros subventionné à 80 % grâce aux concours de l'Agence de l'eau, du Conseil Général et de la

Région. Le financement de 1.1 million d'euros, restant à la charge du syndicat, est effectué par emprunts qui seront remboursés par un équilibrage progressif des tarifs de l'eau potable.

Des travaux et des jours

La consolidation du programme voirie et la présentation à la population du projet de réhabilitation du boulevard du Nord et de la rue Champeaux, articulés par un contrat triennal de voirie, dont les travaux s'étaleront sur la période 2013/2016, attend le retour du Conseil Général et de ses engagements financiers. Rendez-vous est pris pour l'automne.

Par contre, le programme d'entretien 2012 prévoit la réfection des trottoirs et l'amélioration continue de nos espaces collectifs : voirie de la rue des Jardins, rue des Ecoles, chemin des Fourneaux, chemins de Villeneuve, du Filoir ; trottoirs dégradés de la rue du Pavillon... Mais aussi aménagement des arrêts de bus de la nouvelle ligne Seine-et-Marne Express, travaux dans les écoles (insonorisation de 2 salles de classe et de la garderie, ...), aménagements des extérieurs de la salle polyvalente. La signature, dans les prochaines semaines du **Contrat Contact** conclu avec le Conseil Général, pour près de 400 000 euros de subventions, lancera le projet de réaménagement des places du centre bourg et la rénovation de la cantine de l'école élémentaire.

Pour conclure, qu'il me soit permis ici de saluer l'engagement de Monsieur Gérard Masson, maire honoraire, qui nous a brutalement quitté au seuil de sa 74ème année. Sa famille, ses amis et nombre de nos concitoyens lui ont témoigné leur attachement lors d'une cérémonie qui a permis de retracer ses différents engagements dans le monde associatif puis en qualité de maire, charge qu'il assura jusqu'en avril 2001. Mes pensées vont à sa famille, tout particulièrement ses enfants, Sylvie, Laurent et Frédo, et sa femme Lucette, dont la discrétion n'a d'égale que la gentillesse. A tous, au nom du Conseil municipal, je renouvelle mes plus affectueuses pensées.

En début de cette période estivale, merci aux bénévoles et aux associations qui s'investissent en proposant des activités pour nos enfants ; merci à ceux qui nous soutiennent en nous aidant à prendre soin de notre commune ; merci aux commerces et aux services qui continuent de s'installer. Je profite de cet instant pour souhaiter la bienvenue à notre nouvel opticien installé près de la halle, notre nouveau Kebab et son voisin le bar du St Pierre... et à tous ceux qui font le pari de l'artisanat et de la micro entreprise.

Merci enfin à vous qui appréciez la propreté de notre commune, vous qui déplorez le vandalisme commis par quelques-uns au détriment du plus grand nombre ; ces dérives nous coûtent cher et altèrent notre budget.

Merci à ceux qui, promenant leur chien, prennent la précaution de les tenir en laisse (obligatoire sur tout le territoire de la commune) et nettoient les déjections de leur toutou.

De même, si vous appréciez de marcher en sécurité avec vos enfants ou petits-enfants sur nos trottoirs, **merci de ne pas y stationner avec vos véhicules, même pour quelques instants.**

Excellent Eté à vous tous qui participez à faire de notre commune un lieu de solidarité et de fraternité.

Serge Rossière-Rollin,
Maire de Donnemarie-Dontilly,
Vice Président de la Communauté de
Communes du Montois



RETOUR SUR LES ENGAGEMENTS DE MONSIEUR MASSON (Maire de 1983 à 2001)

Lors de l'impression du dernier lien, nous apprenions le décès de Monsieur Gérard MASSON. Nous allons donc revenir un peu plus longuement sur sa vie et ses engagements...

Monsieur MASSON arriva à Donnemarie-Dontilly avec son épouse et leur fille Sylvie en 1961. Il fut nommé instituteur et secrétaire de mairie à Dontilly puis directeur de l'école élémentaire jusqu'en 1992, Officier de l'Ordre des Palmes Académiques.

Il vécut la fusion des deux communes Dontilly et Donnemarie en 1967, il restera quelques années encore secrétaire de mairie à Donnemarie-Dontilly s'occupant essentiellement des services eaux et assainissement et des dossiers d'aide sociale. Mais, il a été également secrétaire de mairie de 1977 à 1983 à Saint-Loup-de-Naud et de 1962 à 1982 à Meigneux.

Dès son arrivée dans la commune, il s'impliquera dans la vie sportive et associative :

- Fondateur d'un club de tennis de table en 1963,
- Fondateur du club de football en 1967,
- Vice-Président d'une société de chasse,
- Président de la société de pêche de Balloy,
- Co-fondateur du syndicat d'initiative de la commune.

Il se présente aux élections municipales en 1983 et restera maire de la commune jusqu'en 2001.

Durant ces 18 années, avec ses colistiers, de nombreuses réalisations verront le jour, nous citerons les plus importantes :

Voirie

- Aménagement chaussée et trottoirs rue Raymond Bellagué, rue des Ecoles, rue de la Maladrerie
- Aménagement du Boulevard d'Haussonville, rue de Lagourd
- Aménagement trottoirs rue de Sigy
- Aménagement de la Vieille route de Mons
- Parking de la salle polyvalente...

Bâtiments

- Couverture église de Donnemarie
- Restauration salle Sainte Quinette
- Aménagement de l'ancien presbytère en foyer communal
- Construction de la salle polyvalente

- Construction d'un bâtiment pour implantation d'une entreprise
- Transformation de l'ancienne maison de retraite :
 - ☞ en appartements, salle associative, halte-garderie et maison de gardiennage
 - ☞ construction d'un local de services (actuellement de l'informatique)
 - ☞ transformation de la buanderie en cabinet médical
- Construction de la Poste
- Réflexions pour la rénovation de l'école maternelle...

Réseaux et Territoire

- Assainissement collectif et voirie rue du Gros Caillou, rue du Montpensier, Allée des Tilleuls
- Schéma directeur d'assainissement, achat du terrain pour la station d'épuration
- Création et achat de terrains pour une Zone d'Intervention Foncière « Le Choux » : implantation d'entreprises Procars, Serrurerie du Montois
- Aménagement terrains de football, parcours de santé
- Création du jardin médiéval
- Jumelage avec la ville de Cazouls-les-Béziers où durant de nombreuses années, écoles, associations, clubs sportifs... ont participé à des réalisations communes.

Il ne faut pas oublier, qu'avec l'aide des élus du canton, le centre de secours, le collège et le gymnase verront le jour sous ses mandats de maire.

On se souviendra aussi qu'il fut maire honoraire de notre Commune et restera jusqu'à son décès brutal, proche de ses concitoyens.

Toutes nos pensées sont maintenant à sa famille, qu'elle soit assurée que Monsieur Gérard MASSON restera dans nos mémoires.



Monsieur Marcel ROCHIAS vient de s'éteindre le 21 juin, à l'âge de 86 ans, à la maison de retraite « Le Clos Fleuri ».

Monsieur ROCHIAS, arrivé en 1950 dans la commune, a été conseiller municipal à Dontilly de 1959 à 1967 (date de la fusion des communes), ensuite de 1971 à 1977, puis adjoint au maire de 1983 à 2001 lorsque Monsieur MASSON était maire.

C'était un homme précieux dans l'entourage de Monsieur MASSON puisqu'il avait une grande connaissance de la voirie, chemins et réseaux communaux ; il connaissait par cœur toutes les canalisations posées dans la commune, leur position sous la chaussée, leur diamètre... il avait rarement besoin de plan.

Le Conseil Municipal et le personnel communal expriment à sa fille Anne-Marie, son fils Jacques, sa famille, leurs très sincères condoléances.

Cérémonie des honorariats



Conseil Municipal du 29 mars

COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2011

Le compte de gestion de la commune établi par le trésorier pour l'exercice 2011 est approuvé.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2011

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité, hors la présence du Maire, le compte administratif 2011.

1 – Section de fonctionnement :

Recettes	2 619 946.47 €
Dépenses	2 250 975.21 €
Excédent de l'exercice 2010	4 885.22 €
Part. affecté à invest. 2011	183 733.45 €
Excédent de clôture 2011	373 915.48 €

2- Section d'investissement :

Recettes	396 560.37 €
Dépenses	459 097.58 €
Déficit de 2010	- 5 459.11 €
Déficit de clôture 2011	- 67 996.32 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXCEDENT 2011 DE LA COMMUNE

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 373 915.48 €, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- ✓ Affectation en réserves à la section investissement : 106 387.53 €
- ✓ Maintien en section de fonctionnement : 267 527.95 €

FIXATION DU TAUX DES 4 TAXES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le taux des 4 taxes pour 2012 :

TAXES	2011	2012
Taxe d'habitation	16.45 %	16.70 %
Taxe Foncier bâti	16.81 %	17.06 %
Foncier non bâti	43.00 %	43.64 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	19.93 %	20.23 %

BUDGET PRIMITIF 2012 DE LA COMMUNE

Le budget 2012 de la Commune est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal :

- 2 835 137.86 € pour le fonctionnement,
- 720 188.08 € pour l'investissement.

DETERMINATION DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le Conseil Municipal fixe pour 2012 le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sachant que :

- La participation communale au SPECTOM est de 386 080 €
- La base d'imposition prévisionnelle de 2 277 836 €

Soit : $\frac{386\,080}{2\,277\,836} = 16.95\%$

AUGMENTATION DES RECETTES COMMUNALES

⇒ Augmentation des recettes communales à compter du 1^{er} mai 2012 :

• Des produits domaniaux

✓ Droits de Place

Le camion	3.58 €
Le mètre	0.57 €
Camion outillage	61.20 €
Double remorque	81.20 €

✓ Concession cimetière

30 ans	140.00 €
50 ans	223.00 €

✓ Reprise concession Dontilly

50 ans	550.00 €
--------	----------

✓ Caverne

30 ans	69.00 €
50 ans	110.00 €

✓ Colombarium

10 ans	644.00 €
15 ans	777.00 €

✓ de la taxe funéraire par jour

3.32 €

- **De la location de la salle polyvalente**

Pour les Associations Locales (sauf le Foyer Rural)

1ère location	gratuite
2ème location	185.50 €
3ème location	185.50 €
4ème location	93.00 €

Pour le Foyer Rural regroupant plusieurs activités sportives et culturelles

1ère location	gratuite
2ème location	gratuite
3ème location	185.50 €
4ème location	185.50 €
5ème location	93.00 €

Pour les particuliers de la Commune
295.30 €

Pour les particuliers de la Communauté de Communes du Montois
596.00 €

Caution
Forfait ménage salle polyvalente
500.00 €
200.00 €

- **Taxe Raccordement Assainissement**
(délibération du 3 juin 1987)

✓ Construction individuelle et lotissement par habitation ou lot
3 365.25 €

- **Location matériel table/bancs 4.65 €**

⇒ Décide d'instituer des droits de place lors des fêtes foraines à compter du 1^{er} mai 2012 pour :

Grand manège (auto-tamponneuse...) 120.00 €
Petit manège 60.00 €
Stand ou camion 50.00 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT AVEC RESTAURATION, CANTINE, GARDERIE, ETUDE, REPAS INDIVIDUEL

Le Conseil Municipal fixe les tarifs à compter du 1^{er} mai 2012 :

► de l'Accueil de Loisirs sans hébergement :

REVENU ANNUEL	1 ENFANT		2 ENFANTS	
	½ Journée sans repas	Journée avec repas	½ Journée sans repas	Journée avec repas
< Inférieur à 14 784 €	3.63 €	7.26 €	3.40 €	6.80 €
Entre 14 784 € et 17 857 €	5.30€	10.60 €	4.85 €	9.70 €
Entre 17 857 € et 37 240 €	6.20 €	12.40 €	5.72 €	11.44 €
Supérieur à 37 240 € et sans justificatif	7.08 €	14.16 €	6.65 €	13.30 €
Enfants domiciliés hors la commune	10.48 €	20.96 €	10.48 €	20.96 €

► de la cantine, garderie et étude :

	Enfant de la commune	Enfant extérieur
Cantine	3.77 €	5.24 €
Garderie seule	1.22 €	2.30 €
Etude surveillée seule	1.67 €	3.15 €
Etude surveillée puis garderie	2.24 €	4.20 €

► du repas individuel : 4.20 €.

COMPTE DE GESTION SERVICE ASSAINISSEMENT 2011

Considérant que suite à la séparation des services Eaux et Assainissement depuis 2011, l'intégration des résultats a été réalisée dans le courant de l'année et figure dans la balance du compte de gestion 2011 selon le tableau ci-dessous :

	Résultat 2010	Part affectée à Invest. 2011	Résultat 2011	Intégration de résultats par opération d'ordre	Résultat clôture 2011
Investissement	0		214 551.38 €	-215 192.36 €	-640.98 €
Fonctionnement	0	71 336.18 €	70 601.90 €	71 336.18	70 601.90 €
TOTAL	0	336.18 €	285 153.28 €	-143 856.18 €	69 960.92 €

► le compte de gestion du service Assainissement établi par le trésorier pour l'exercice 2011 est approuvé.
Il sera repris le résultat de clôture 2011, tel que ci-dessus, lors de l'élaboration du budget primitif 2012.

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE ASSAINISSEMENT 2011

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité, hors la présence du Maire, le compte administratif 2011 du service Assainissement,
- accepte l'intégration de résultats telle que définit au compte de gestion,
- dit que le résultat de clôture 2011 du compte de gestion sera repris au budget du service Assainissement 2012.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXCEDENT 2011 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 70 601.90 €, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- ✓ Affectation en réserves à la section investissement : 70 601.90 €

BUDGET PRIMITIF 2012 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget 2012 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal :

- 140 370.00 € pour le fonctionnement,
- 403 575.56 € pour l'investissement.

COMPTE DE GESTION SERVICE DES EAUX 2011

Considérant que suite à la séparation des services Eaux et Assainissement depuis 2011, l'intégration des résultats a été réalisée dans le courant de l'année et figure dans la balance du compte de gestion 2011 selon le tableau ci-dessous :

	Résultat Exercice 2010	Part affectée à Invest. 2011	Résultat 2011	Intégration de résultats par opération d'ordre	Résultat clôture 2011
Investissement	118 313.23 €		-36 573.64 €	215 192.36€	296 931.95 €
Fonctionnement	96 077.23 €	0 €	22 643.35 €	-71 336.18€	47 384.40 €
TOTAL	214 390.46 €	0 €	-13 930.29 €	143 856.18 €	344 316.35 €

► le compte de gestion du service des Eaux établi par le trésorier pour l'exercice 2011 est approuvé.
Il sera repris le résultat de clôture, tel que ci-dessus, lors de l'élaboration du budget primitif 2012.

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE DES EAUX 2011

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité, hors la présence du Maire, le compte administratif 2011 du service des Eaux,
- accepte l'intégration de résultats telle que définit au compte de gestion,
- dit que le résultat de clôture 2011 du compte de gestion sera repris au budget du service des Eaux 2012.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXCEDENT 2011 DU SERVICE DES EAUX

Vu que le compte administratif fait apparaître un excédent de 47 384.40 € en fonctionnement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- ✓ Maintien en section de fonctionnement : 47 384.40 €

BUDGET PRIMITIF 2012 DU SERVICE DES EAUX

Le budget 2012 du service des Eaux est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal :

- 107 619.40 € pour la section de fonctionnement,
- 366 266.91 € pour la section d'investissement

AMORTISSEMENT TRAVAUX ET SUBVENTIONS STATION D'EPURATION

Le Conseil Municipal décide que l'amortissement de l'ensemble des dépenses liées à la station d'épuration et l'amortissement des subventions s'y afférent seront linéaires (répartition égale sur la durée de vie du bien) et seront calculés à partir du début de l'exercice suivant la date de mise en service, c'est-à-dire en 2012 pour un montant de travaux de 1 441 028.26 €.

- fixe la durée des immobilisations :

Désignation	Valeur d'origine	%	Durée d'amortissement
Bâtiment d'exploitation laboratoire	48 862.08 €	3.3908	40 ans
Ouvrages génie civil	888 032.13 €	61.6249	30 ans
Equipe ment station d'épuration	484 545.05 €	33.6249	30 ans
Equipe ment bâtiment exploitation	19 589.00 €	1.3594	10 ans
TOTAL	1 441 028.26 €	100	

Fixe la durée et la répartition des subventions :

% Valeur	Subventions			Durée d'amortissement
	AESN 13111	Département 1313	Région 1312	
3.3908	17 383.92 €	10 617.44 €	6 667.33 €	40 ans
61.6249	315 937.92 €	192 962.92 €	121 173.09 €	30 ans
33.6249	172 387.80 €	105 287.94 €	66 116.67 €	30 ans
1.3594	6 969.36 €	4 256.62 €	2 672.99 €	10 ans
100	512 679.00 €	313 124.92 €	196 630.08 €	

AMORTISSEMENT TRAVAUX ET SUBVENTIONS AMENAGEMENT MAIRIE

Le Conseil Municipal décide que l'amortissement de l'ensemble des dépenses liées à l'aménagement de la mairie sera linéaire (répartition égale sur la durée de vie du bien) et sera calculé à partir du début de l'exercice suivant la date de mise en service, c'est-à-dire à partir de 2012,

fixe la durée des immobilisations :

→ Aménagement locaux accueil	20 ans
→ Sols souples, chaudière, radiateurs, luminaires, rideau métallique	10 ans
→ Tapis brosse	6 ans
→ Eléments sanitaires	1 an

Fixe la répartition et la durée de la subvention DGE reçue, à savoir :

⇒ La subvention sera amortie sur l'aménagement accueil de la mairie – gros œuvre – n° inventaire : TBMAIRIE2011

⇒ en 2011 : acompte de 9 000.00 €

Subvention		
Acompte versé en 2011	Amort. 2012	Solde
9 000.00 €	450.00 €	8550.00 €

⇒ en 2012 : réception du solde de la subvention 21 000 €
Somme totale restant à amortir à partir de 2013 : 29 550 €

Subvention à amortir	Durée d'amortissement
29 550 €	19 ans

TARIF DE L'EAU

Vu les délibérations du conseil municipal en date des 25 mars 2010 et 7 avril 2011 décidant une légère augmentation du prix de l'eau afin de faire face le moment venu à la répercussion future sur le prix à la suite de l'interconnexion à la ressource de Jaulnes,

Considérant l'avancement des travaux d'interconnexion avec vraisemblablement un achèvement de travaux en octobre et la mise en service avant la fin de l'année 2012,

Monsieur le Maire propose de poursuivre cet effort, dans la perspective de lisser l'impact du prix de l'eau l'année prochaine en augmentant la part communale de 0.29 € par m³,

Le Conseil Municipal, décide cette augmentation.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Vu les devis de CITEOS, Entreprise Michel FERRAZ, pour les travaux suivants :

Regroupement des armoires 24 et 25 de l'éclairage public et mise en sécurité pour un montant de prestations de 3 949.84 € HT.

Le Conseil Municipal décide d'effectuer ces travaux et sollicite auprès du Syndicat d'Electrification la subvention correspondante

DISSOLUTION DU SYNDICAT D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION BASSEE-MONTOIS

Considérant que l'ensemble des compétences du S.E.P. Bassée Montois a, au 10 août 2009, été transféré au S.M.E.P. du Grand Provinois, et qu'ainsi le S.E.P. Bassée Montois n'a plus d'objet,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte la dissolution du S.E.P. Bassée Montois,

Accepte le transfert du personnel à la commune de Bray-sur-Seine,

Accepte le transfert du matériel (informatique + bureautique) à la commune de Bray-sur-Seine,

Accepte la répartition (résultats 2011) à la commune de Bray-sur-Seine.

CAUTION BANCAIRE A.I.P.I. AVENANT AU CONTRAT DE PRET

Par délibération du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2005, la commune garantissait un prêt de 179 554.00 € à l'A.I.P.I., 17 rue Edouard Vaillant à VERNEUIL L'ETANG 77390, concernant les travaux de réhabilitation des logements sociaux (ancienne gendarmerie) 14 rue de la Porte de Melun,

Monsieur le Maire précise que ce prêt, contracté auprès du Crédit Mutuel, était à taux variable compris entre 1.95 % à 5.95 % sur 27 ans,

Considérant la conjoncture et la proposition du Crédit Mutuel de passer à un taux d'intérêt nominal de 4.80 % inférieur au taux d'origine sur une même durée de prêt,

Le Conseil Municipal décide de continuer d'accorder la garantie de la commune pour le remboursement de l'emprunt du Crédit Mutuel que l'A.I.P.I. se propose de renégocier et autorise le Maire à signer l'avenant au contrat.

TARIF MINI-CAMP POUR LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le Conseil Municipal fixe le tarif par semaine/enfant du mini camp pour le séjour organisé en Normandie du 23 au 28 juillet 2012 à 200 € par enfant.

FONDS DEPARTEMENTAL E.CO.LE

Monsieur GRISETTO, Adjoint chargé des bâtiments, présente le dossier de travaux de l'école élémentaire de l'Auxence consistant en la mise en place de faux plafonds, dans deux salles de classe, avec isolation phonique et thermique afin de réduire le volume des salles de classe et donc la consommation énergétique.

Après avoir examiné le dossier et étudié le financement de l'opération, le Conseil Municipal :

Est favorable à l'aménagement de deux salles de classe avec isolation phonique et thermique pour un coût estimatif de 27 090.00 € HT.

Sollicite du Conseil Général une subvention de 30 % du coût HT des travaux soit 8 127.00 €.

Dit que le solde du coût des travaux sera autofinancé, soit 18 963.00 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Précisions données par Monsieur le Maire sur les sujets développés le 28 mars :

Fiscalité

La Communauté de Communes augmente les taux des quatre taxes afin de tendre vers une parité, en matière de pression fiscale, avec la Communauté de Communes de la Bassée puisqu'un projet de fusion des communautés est en cours. La Bassée, quant à elle, verra ses taux diminuer pour la même raison mais aussi en raison de l'abandon de sa compétence en matière de capitation (contribution au SDIS).

Ancienne gendarmerie

Le coût de cession demandé par le Conseil Général pour l'achat de l'ancienne gendarmerie est trop élevé pour la Communauté. Ce bâtiment, intéressant dans le cadre d'un projet santé, fera l'objet de négociations pour obtenir des conditions plus avantageuses.

Eglise de Dontilly

Les aménagements futurs de l'église de Dontilly devront être en cohérence avec les impératifs du Contrat de Territoire, afin de permettre une ouverture au public dans le cadre de manifestations culturelles.

LES TUYAUX BLEUS DE BRAY-SUR-SEINE A DONNEMARIE-DONTILLY



Jeudi 31 mai, la Lyonnaise des Eaux a donné un « coup de projecteur » à mi-parcours des travaux d'interconnexion en eau potable du Bas Montois à Bray-sur-Seine.

Elle était entourée de Messieurs SATIAT et ROSSIERE-ROLLIN, respectivement président du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Bray-sur-Seine et président du Syndicat Intercommunal des Interconnexions en Eau Potable du Bas Montois, des élus des 7 communes concernées (Mons, Thénisy, Sigy, Paroy, Luisetaines, Vimpelles et Donnemarie-Dontilly) par l'alimentation de cette eau, des entreprises et des financeurs.

Depuis plusieurs années, ces 7 communes ont obtenu une dérogation préfectorale car l'eau actuellement distribuée reste consommable

mais non « potable » au sens de la loi. Le but recherché de ce maillage étant la pérennité mais avant tout la qualité.

Les tuyaux bleus de 20 cm de diamètre, que vous avez pu voir sur les bas-côtés des routes et chemins, s'étendent sur 22 km. Ils franchissent 14 ouvrages d'art : ponts, voie ferrée. 2 réservoirs sont en cours de construction à Mouy-sur-Seine et à Paroy. Le coût total de l'opération s'élève à 5,5 millions d'euros dont 80 % sont financés par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional et le Conseil Général.

C'est à l'automne 2012 que les habitants de ces 7 communes pourront consommer une eau potable de qualité.



SUCCES POUR LES CHOCOLATS DE PÂQUES

Pâques, comme tous les ans, est un rendez-vous incontournable pour les enfants de la commune. Cette année encore, ils étaient conviés à participer à de nombreux jeux concoctés par la commission animation.

Deux lieux avaient été retenus. Le cloître, où les plus petits ont pu faire une chasse aux œufs parmi les plantes aromatiques du jardin médiéval. La Halle, où les plus grands ont pu participer à des jeux d'adresse pour leur plus grand plaisir.



Chaque enfant a pu également se familiariser avec des animaux vivants (lapins et poules) mis à disposition par M. Vernin.

Toutes les tranches d'âges ont pu passer un bon après-midi. Chaque enfant est reparti content avec un sachet de chocolats confectionnés par les deux boulangers pâtisseries de la commune.

Remerciements à tous pour l'aide précieuse, également à Mme Vinardi et M. Vernin, pour la décoration de la Halle et le prêt des animaux.

P. Girault

CONCERT BAROQUE A DONNEMARIE

Depuis déjà plusieurs années, les habitants de Donnemarie-Dontilly ont la chance d'assister à des concerts baroques.

Cette année encore, le « LACHRIMAE CONCORD » a aimablement répondu présent à l'invitation de la commune.

M. Philippe Foulon à la viole de gambe ainsi que Mme Emer Buckley au clavecin nous ont interprété pendant plus d'une heure des œuvres de ORTIZ, TELEMANN, ABEL, SCARLATTI, MARAIS et FORQUERAY.

Comme toujours, ce fut un moment privilégié et un concert de grande qualité qui s'est terminé par un échange chaleureux entre le public et les musiciens.



Cette journée culturelle s'il en est, fut un réel succès et permit une fois de plus de pouvoir apprécier dans notre village des musiciens de renommée mondiale.

P. Girault

HOMMAGE DU 4 MAI

Si le mois de mai comporte de nombreux jours fériés, à Donnemarie-Dontilly c'est le moment de rendre hommage aux hommes morts lors de la seconde guerre mondiale. Le 4 mai, hommage est rendu aux aviateurs anglais dont l'avion s'est écrasé route de Mons.



Etaient présents le Maire Serge Rossière-Rollin, Jacques Ballot Conseiller général, les conseillers municipaux, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers, l'harmonie ainsi que des Donnemaritains. Monsieur le maire, accompagné d'un petit garçon a déposé une gerbe puis il a raconté l'histoire de ces jeunes hommes, de 18 à 26 ans, qui ont donné leur vie en 1944. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé dans la salle du conseil de la mairie.

D. Vo Van

DEUX CEREMONIES LE 8 MAI

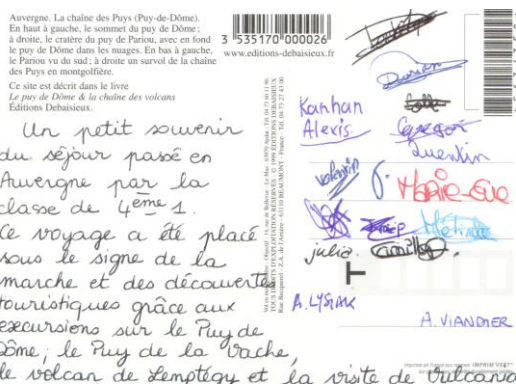


Après le 4 mai, ce sont deux cérémonies qui ont lieu le 8 mai. La première au monument aux morts de Dontilly et la seconde à Donnemarie devant la mairie. Deux gerbes ont été déposées au pied de chaque monument par Monsieur le Maire accompagné de quatre enfants. Le Conseil général, le Conseil municipal, les pompiers, la gendarmerie, les anciens combattants, l'harmonie et les Donnemariens ont accompagné le cortège de la butte Saint-Pierre à la place de l'église. L'harmonie a interprété la Marseillaise, le chant des partisans, la sonnerie aux morts, une minute de silence a été observée. La pierre du monument aux morts a été rendue à sa couleur d'origine. Puis Serge Rossière-Rollin a convié tous les participants à venir boire le pot traditionnel dans la salle du conseil.

D. Vo Van

LE VOYAGE EN AUVERGNE

Après avoir reçu les projets pédagogiques du Collège du Montois, le Conseil Municipal alloue des aides financières. Cette année, trois projets ont été présentés : 5 jours à Barcelone, 4 jours en Auvergne et un voyage en Italie. Nous avons eu le plaisir de recevoir une très belle carte postale d'Auvergne que les élèves de 4^{ème} 1 ont tous signée !



Merci à eux et à leurs accompagnateurs !

UNE RESTAURATION DE QUALITE : UN LAVOIR

La municipalité a choisi de restaurer le lavoir situé boulevard d'Haussonville que l'on peut voir du pont qui relie la rue Marie Chaubart à la rue Bellagué. Cette opération se déroule grâce à l'aide financière de « Initiatives 77 » qui a pour vocation la restauration du patrimoine.

La mairie, quant à elle, finance le repas des ouvriers et l'achat des matériaux. Sous la houlette d'un chef de chantier, ces ouvriers et ouvrières sont en phase de réinsertion et assurent un travail dans les règles de l'art. Si vous allez dans les villages du Montois, vous pourrez voir le résultat de la restauration du lavoir de Montigny-Lencoup, celui de Coutençon, Jutigny... Souhaitons que ces actions continuent afin d'embellir notre environnement.



LA RUE OFFICINALE OU RUTA GRAVEOLENS

Chaque année, nous mettons l'accent sur l'une des plantes du jardin médiéval. Découvrez la « rue officinale ». Lorsque vous entrez dans le jardin par la rue de l'église, dirigez-vous au fond du jardin et regardez le dernier carré à votre droite, Deux plantes médicinales y poussent : la bourrache et la rue officinale. Cette dernière possède des feuilles alternes et trilobées. Lors de la floraison, les petites fleurs sont d'un jaune verdâtre. Si la rue officinale est anti-hémorragique, utilisée contre les conjonctivites, nous vous mettons en garde contre ses feuilles. En effet, la plante est toxique mais ses feuilles provoquent au toucher une réaction allergique et nous vous en parlons en connaissance de cause !



Sécheresse

Seules deux nappes en Seine-et-Marne subissent encore, malgré les pluies de mai et juin, des limitations des usages de l'eau, il s'agit de la nappe de Champigny Ouest qui est en alerte renforcée et la nappe de Champigny Est, qui nous concerne, qui est en crise.

Mesures de restrictions concernant notre commune :

Usages		Dès le franchissement du seuil d'alerte renforcée	Dès le franchissement du seuil de crise
Lavage des véhicules		Interdit, sauf dans les stations professionnelles équipées d'économiseurs d'eau ou de lavage à haute pression sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,) et pour les organismes liés à la sécurité	
Lavage des voiries et trottoirs, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux		Interdit, sauf impératifs sanitaires	
Arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des espaces sportifs de toute nature (sauf golf)	Prélèvements en rivières et lits majeurs	Interdit	Interdit
	Prélèvements par forages ou à partir du réseau communal	Interdit	Interdit
Arrosage des massifs floraux		Interdit entre 8 h et 20 h	Interdit
Arrosage des jardins potagers		Prélèvements interdits entre 8 h et 20 h.	
Alimentation des fontaines publiques en circuit ouvert		Interdit	
Remplissage des piscines privées réservées à l'usage personnel d'une famille		Interdit, sauf pour les chantiers en cours. Le remplissage initial des piscines par un volume d'eau inférieur à 1 m ³ reste autorisé et la mise à niveau de celles-ci doit être gérée dans un souci d'économie de la ressource.	
Remplissage des plans d'eau		Interdit (sauf ceux concernés par une exploitation commerciale)	

L'ensemble des informations relatives à la gestion de la sécheresse est sur le site internet : www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr.

Le Maire



Naissances

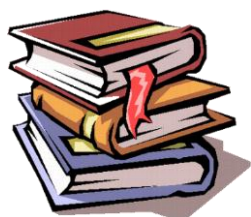
FOURNIER Shaïma, 8 Résidence Saint-Augustin, le 8 février ; HENETTE Maelys, 17 rue du Montgras, le 13 février ; FRISCH Maély, 16 rue du Moulin à Tan, le 1^{er} mars ; REGO Evan, 5 bis rue du Moulin à Tan, le 3 mars ; PUJOL Malwo, 13 rue Marius Billard, le 9 mars ; PIZARRO Baptiste, 5 rue de Sigy, le 12 mars ; MOUMENE Kenza, 8 Résidence Saint-Augustin, le 22 mars ; CLAIR Manoé, 7 rue de Lagourd, le 26 mars ; LEROY Zoé, 20 boulevard du Nord, le 5 avril ; CHATAIN Enora, 3 Résidence Saint-Augustin, le 15 mai ; GERARD Lucas, 10 bis Chemin des Fourneaux, le 1^{er} juin ; GAMBASIO Evann, 23 vieille route de Mons, le 11 juin.

Mariages

Thérèse KLAS/Yannick QUENON, 14 impasse Saint-Augustin, le 9 juin ; Aurélie CASTELLANI/Michaël BORTOT, 8 rue des Sureaux, le 23 juin ; Laura CURFS/Clément DUBAR, 28 rue du Moulin à Tan, le 30 juin ; Marie CHASSAIN/Kévin DELACOURCELLE, 10 bis rue du Montpensier, le 30 juin.

Décès

MASSON Gérard, 12 bis rue du Moulin à Tan, le 6 février ; GAUTHIER Jean-Paul, 18 Boulevard d'Haussonville, le 6 février ; DUVAL Vve FRIEDERICK Andrée, 21 rue du Montgras, le 17 février ; ARTZT Robert, 26 rue du Moulin à Tan, le 19 février ; ROUARD André, 11 Place du Marché, le 23 février ; HERMAND Henri, 10 rue Raymond Bellagué, le 1^{er} mars ; NICOLAS-RODENAS Vve LAURENT Francisca, 13 chemin des Fourneaux, le 6 mars ; ISABEL Vve THOMAS Geneviève, 12 rue du Parc, le 17 mars ; BLOT Vve NEVEU Marie Louise, 12 rue du Parc, le 3 avril ; MONIOT Vve DEGRYSE Yvonne, 12 rue du Parc, le 20 avril ; DUBOST Vve BELAMY Claude, 12 rue du Parc, le 7 mai ; CAUTE Epse AURIOL Jacqueline, 12 rue du Parc, le 5 mai ; FABRE Jacques, 8 rue Marie Chaubart, le 15 mai ; LEDOUX Robert, 12 rue du Parc, le 16 mai ; LEGUEVAQUES Jean, 22 bis Boulevard d'Haussonville, le 21 mai ; PETROWSKI Henri, 12 rue du Parc, le 25 mai ; MOREL Lucienne Vve LECORNET, 12 rue du Parc, le 26 mai ; STARACE Gaston, 3 sentier du Poirier, le 31 mai ; PICHIT Salomea Vve COSTA, 12 rue du Parc, le 6 juin ; ROCHIAS Marcel, 7 Boulevard d'Haussonville, le 21 juin ; GUILLET André, 4 rue Salgues, le 25 juin ; DUBOIS Jeannine Vve PHILIPPE, 12 rue du Parc, le 26 juin ; RAULINE Louise Vve FRANC, 1 rue du Pavillon, le 26 juin.



Bibliothèque municipale « Aimé Césaire »

(01.60.58.44.60)

Lundi : 10 h - 12 h - Mercredi : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h 30

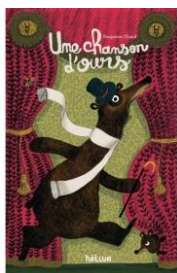
Vendredi : 15 h - 18 h 30 - Samedi : 10 h - 12 h

Exposition « Abécédaires d'Anne BERTIER »

Les usagers de la bibliothèque ont pu découvrir du 9 au 29 mars cette exposition, prêtée par la Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne, présentant trois abécédaires (Dessine-moi une lettre, Rêve-moi une lettre, Construis-moi une lettre) d'Anne Bertier, dialoguant entre eux... On s'imagine dessiner, construire et rêver les lettres de l'alphabet grâce aux vingt-sept panneaux magnifiquement illustrés aux couleurs de l'artiste : rouge, blanc, indigo... Trois abécédaires pour une approche sensible et poétique de la lettre à travers des jeux graphiques où l'on s'amuse à retrouver le B de bonbon ou le C de chemin...et croquer à pleines dents la lettre G : gros grain de groseille gorgé de soleil !

Opération « Premières Pages » 2012

Pour la troisième année consécutive, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de Seine-et-Marne ont renouvelé cette manifestation. Destinée aux enfants nés en 2011, elle consiste à offrir à ceux-ci un livre. Cette année, c'est Benjamin Chaud qui est à l'honneur avec son livre « Une chanson d'ours » !



Petit ourson est un gourmand ! Fuyant la surveillance d'un papa au dodo, le petit ourson imprudent cède à la gourmandise et suit une petite abeille dans la forêt, pensant débusquer le miel doré, oubliant les multiples dangers qui peuvent l'attendre à l'extérieur. Comme alerté d'un sixième sens de l'œil qui veille, papa ours bondit à sa recherche, traversant les bois et la ville. Ses petits pas griffus le mènent à l'Opéra où il fait tonner sa voix caverneuse pour le plus grand plaisir de son admirateur préféré : son fiston gourmand !

Depuis le mercredi 2 mai, jour du goûter conté où les enfants ont pu découvrir le monde de l'auteur, vous pouvez venir retirer le lot de votre enfant, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, munis de votre bon de retrait complété et signé.

Prix des « Incorruptibles » 2012

Cette année, les élèves des classes de Mesdames Sabbar (CP), Guinchard (CE2/CM1), Dormion (CM1) et Bedfert (CM2) et de Monsieur Valentin (CM2) ainsi que la classe de 6^{ème} 4 (collège du Montois) de Madame Marty, professeur de français accompagnée de Madame Brun, documentaliste, sont venus voter à la bibliothèque pour soutenir le livre qu'ils ont préféré.

Munis de leur « carte d'électeur », des 6 bulletins de vote de la sélection qu'ils ont étudiée tout au long de l'année, les élèves ont fait leur choix dans les isoloirs mis à leur disposition. Ils se sont ensuite présentés au bureau de vote où leurs camarades (1 président et 2 assesseurs) ont validé leur vote. Les enfants ont procédé au dépouillement et les résultats ont été annoncés :



- CP : « Surtout, n'ouvre pas la porte » de Claire Clement (11 voix sur 25 votants),
- CE2/CM1 : « Mon cœur n'oublie jamais » d'Agnès de Lestrade (13 voix sur 52 votants),
- CM2/6^{ème} : « SOS ange-gardien » de Véronique Delamarre-Bellego (30 voix sur 74 votants).

Nouvelles ressources numériques

La Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne propose aux adhérents des bibliothèques du département un accès gratuit à un éventail de ressources numériques notamment :

-  Bibliomédias : plate-forme de musique en ligne pouvant être écoutée dans son intégralité ;
-  ArteVod – Univerciné : plate-forme de cinéma, documentaires et émissions télévisées ;
-  Numilog : librairie numérique à télécharger ;

-  Learnorama : apprentissage des langues étrangères, bureautique, connaissances de bases pour adultes (mathématiques et français), soutien scolaire du CP à la terminale...

Renseignez-vous auprès de l'équipe de la bibliothèque !
Bonnes vacances à tous.

L'équipe de la bibliothèque

Journées Européennes du Patrimoine

15 et 16 septembre 2012



Territoire BASSEE-MONTOIS
DONNEMARIE-DONTILLY (77)



Sites de la Butte Saint-Pierre et du Domaine de Fortbois

« Le patrimoine caché de la Butte Saint Pierre »

Programme des animations

De 14h00 à 19h00



Curiosités médiévales sur l'esplanade de la butte, dès 14h00 :
Saynètes avec combats d'escrime médiévale à différentes époques
par la troupe des **Ganecoux**.
Exposition d'épées.

Trésors cachés de la Butte Saint Pierre :
Vidéo et visites guidées autour de la butte par **ACréDéPô** :
départs de l'église en groupe à 14h15, 15h15, 16h15, 17h15, 18h15.

Secrets et plaisirs d'un camp médiéval,
parc de Fortbois, dès 14h00
Découverte commentée d'un camp militaire,
Initiation au tir à l'arc médiéval de différentes
époques
Saynètes avec combats par la troupe **Fortuna**
Jeux et ateliers pour les enfants.



Musique et chants médiévaux, parc de Fortbois

- **Samedi 15/9 à 16h00** : la vielle à roue à travers les siècles : **concert et chant** par le groupe **Folk Cadence**,
- **Dimanche 16/9 à 15h00 et à 17h00** : **chants médiévaux** par le **Chœur du Montois et du Provenois**.

Pâtisserie médiévale sur place.

A l'occasion de cet événement européen, Donnemarie-Dontilly va faire revivre son patrimoine médiéval. Cette période s'étale sur 1000 ans et nous donne une diversité de costumes et d'ornements qui peuvent parer nos rues et ruelles. Nous sommes tous invités à recréer des vêtements pour partager les animations et rencontres proposées au cours de ce week-end.

Un atelier de couture sera ouvert à partir du 5 juillet, le jeudi après-midi de 14h à 18h, dans les locaux du Trait d'Union au 2 rue cottereau à Donnemarie-Dontilly.

Pour tous ceux qui veulent découvrir le costume médiéval et s'en créer un, venez repérer des modèles, des motifs, et aussi trouver du conseil et de l'aide.

Apportez vos tissus pour les réalisations, si vous en avez à donner merci de votre générosité.

Le programme sur le thème « le patrimoine caché de la Butte Saint-Pierre » sera disponible, pensez à consulter le site de la mairie : www.donnemarie-dontilly.fr

Journées européennes du patrimoine 2012

Des dates à retenir : les 15 et 16 septembre, l'après-midi. Lieu : Butte Saint-Pierre, quartier de Dontilly

L'an dernier, pour une première et malgré une courte préparation, les JEP furent un succès : une centaine de visiteurs ont été ravis de parcourir avec un guide bénévole d'ACréDéPô le site de la Butte Saint-Pierre, pour mieux le connaître, de l'église au château de Fortbois en passant par la Ferme du Pavillon. Le thème officiel était « le voyage du patrimoine » : la promenade, les costumes d'époque et la vie de château nous ont fait vivre un moment au temps jadis.

Pour cette année, le thème officiel est : « **les patrimoines cachés** » : par exemple les trésors cachés, les caves oubliées, les curiosités peu souvent exposées, les savoir-faire anciens, etc. Bienvenue aux curieux...

Pour favoriser notre projet de Pôle Culturel intercommunal, actuellement à l'étude chez les élus de la Bassée-Montois, le site de la Butte Saint-Pierre doit être de mieux en mieux connu. L'association ACRéDéPô s'est donc naturellement proposée à nouveau pour organiser à l'occasion des JEP 2012 une animation sur ce site. Voulue plus importante qu'en 2011, la fête devrait attirer encore plus de visiteurs.

Lors d'une réunion en Mairie, plusieurs pistes ont été retenues, grâce surtout aux associations « **Les Ganecoux** » et « **Fortuna** » suggérées par Alain Thiriot-Thoret notre Président, qui d'emblée et avec enthousiasme ont proposé leurs concours et leurs idées : grâce à elles, des activités en grande partie inédites seront offertes aux visiteurs grands et petits, dans une **ambiance médiévale**, sur le site de la Butte Saint-Pierre et du parc de Fortbois :

- **visites guidées** en groupes autour du site, centrées sur les particularités insolites de la construction de l'église et surtout de son clocher-porche, les recoins peu connus de la ferme du Pavillon.

- sur la pelouse de la butte : la révélation d'un **poste militaire médiéval** reconstitué avec hommes en armure, et d'une **collection d'épées**, les gestes méconnus de **l'escrime médiévale** à différentes époques,

- dans le parc de Fortbois en contrebas, les secrets de la **vie d'un camp médiéval militaire** avec tentes, costumes, armes, cuisine, initiation au tir à l'arc à différentes époques,

- toujours dans le parc, les **trésors musicaux** de notre patrimoine médiéval (instrumental et vocal).

Une plaquette est en préparation, qui précisera l'horaire des animations.

Nous tenions à remercier particulièrement les soutiens actifs de cette manifestation : la DRAC Ile-de-France, Monsieur le Maire et Pascal Girault, responsable animations, les services techniques municipaux, l'imprimeur de la plaquette, les prêteurs de matériel sono et vidéo, les associations médiévales « Les Ganecoux » et « Fortuna », le Chœur du Montois et du Provinois, l'école de musique de Donnemarie-Dontilly, les guides et autres bénévoles d'ACréDéPô, et Monsieur Jean de Froidefond, qui dès le début du projet a aimablement proposé d'ouvrir son parc de Fortbois à cette occasion. Merci enfin à la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins pour l'appui apporté par ses connaissances.

F. PLASSAT



Les HIRONDELLES

Les hirondelles vous donnent rendez-vous :

Les jeudis de 14 h à 18 h, club ouvert à tous : tarot, belote, rami, jeux de société... couture, crochet et tricot.

Lundis et mercredis de 18 h 30 à 20 h, cours de danse de Salon.

Nous organisons régulièrement des voyages en journée ou semaine.

Repas champêtre : Samedi 7 juillet.

Bonnes vacances à tous

Pour tous renseignements, 01.60.67.45.42 ou 06.14.75.25.57.

M. Bourg

Amicale boulistes du Montois

Les concours d'hiver ont continué le 15 janvier en doublette formée, 17 équipes ; victoire de Breton Y. et Thomas J. devant Masson S. et Laisné F.

Le 22 février, 14 équipes en doublette formée ; victoire de D'haene F. et Pellade W. devant Villain J.-P. et Delugan C.

Le 11 mars, 30 participants à la mêlée tournante ; victoire de Robinot D. devant Gouchon E.

A l'issue de ces concours d'hiver, un classement a été établi : 1^{er} Robinot D., 2^{ème} Chenevière G., 3^{ème} Laisne F.

Les concours d'été ont repris le 25 mars par un concours en tripléte formée, de 20 équipes ; 1^{er} Geldof A., Geldof T., Maillet N. devant Prevost F. Frédéric et Gerard P.

Le 7 avril, 30 joueurs à la mêlée tournante ; victoire de D'haene F. devant Deroy M. et Villain J.-P.

Le lundi de Pâques, 34 équipes se sont disputées la victoire qui est revenue à l'équipe de Provins Jean-Claude et Patrick par 13 à 2 en finale.

Le 22 avril, 22 équipes en doublette formée ; concours remporté par Geldof P. et Massin P. devant Giloteaux E. et Liquette Y.

Le 6 mai, 18 équipes en tripléte formée ; concours remporté par Prevost F. et Frédéric avec Gerard P. devant Gouagout R., D'haene F. et Pellade W.

Le 20 mai, concours à la mêlée fixe en doublette de 44 joueurs ; victoire de Pataux J. et Pellade W. devant Villain J.-P. et Dubois F.

Le prochain concours ouvert à tous aura lieu sur le stade le 15 septembre en semi-nocturne.

G. Chenevière

Astro Bassée-Montois

Si le soleil entre dans son cycle d'activité maximum (attention, ne pas observer le soleil sans protection), la météo en ce moment n'est pas de saison. Cela n'est pas une raison pour ne pas regarder le ciel. Plusieurs planètes seront visibles cet été.

Ce temps maussade n'arrête pas l'activité de notre association, le rendez-vous avec le collège du montois, le 12 mai dernier, a été un grand succès ; comme chaque année, les plus mordus d'entre nous n'ont pas raté la réunion de printemps à Craponne durant le week-end de l'ascension.

Comme tous les ans, nous vous donnons rendez-vous aux nuits des étoiles, elles auront lieu les 10 et 11 août sur le site habituel de Mons-en-Montois.

Comme chaque samedi quand le temps le permet, nous sommes sur notre site d'observation.

Astro-Bassée-Montois est le club le plus dynamique du sud de la Seine-et-Marne, les adhérents se réunissent chaque samedi soir sur l'ancien site pétrolier de Mons-en-Montois.

Bon ciel à tous, et n'hésitez pas à lever la tête vers les étoiles.

Pour tout renseignement :

E-Mail : abm@abm.asso.fr

Internet : www.abm.asso.fr

Tel : 06 16 49 75 09

P. Chevillard

ON A RETROUVE « FRANCOISE »

La S.H.A.A.P., comme nous l'avons déjà dit est, par définition, soucieuse de la mise en valeur du patrimoine historique, archéologique et artistique de Provins et de son arrondissement. Aussi les chercheurs de l'équipe cantonale de la SHAAP, en parfaite entente avec les membres de l'association ACréDéPô, qu'elle parraine, ont pu, non seulement redécouvrir, mais entendre le son de la cloche de l'ancienne église de la butte Saint-Pierre, dont la reconversion en pôle culturel est envisagé.

C'est en effet suite aux travaux de nettoyage du clocher, ordonnés par la municipalité, que l'entreprise « Pigeon Propre », agréée par les bâtiments de France, a enlevé plus de cinq tonnes de fientes sur les quatre niveaux que compose le clocher.

Mais revenons à cette cloche :

Elle mesure 104 cm de diamètre, et pèse environ 650 kg.

Sur la robe de celle-ci, on peut lire en lettres capitales et en relief sur quatre lignes :

« + LAN 1700 JAI ESTE BENIE PAR
MESSIRE JEAN BAPTISTE THERIN PRETRE
CVRE DE DONTILLY BACHELIER EN
THEOLOGIE »

« DE LA FACVLTE DE SORBONNE NATIF
DE PLA EVT DIOCESE DE ST BRIEVX ET
NOMMEE FRANCOISE PAR HAVT ET
PVISSANT »

« SEIGNEVR MESSIRE FRANCOIS COMTE
DE BRICHANTEAV CHEVALIER SEIGNEVR
DE GVR CY CHALOTTE DONTILLY
BANNEGON »

« ET AVTRES LIEVX ET PAR DEMOISELLE
FRANCOISE DE BRICHANTEAV SA SCEVR »

Et, plus bas, sur une seule ligne :

« FLORENTIN LE G VAY ET JEAN LE G VAY
NOVS ONT FAITES » « ESTIENNE GILLIES
ET ANTOINE TOVSART MARGVILLIERS EN
CHARGE »



Deux cordons de fleurs de lis, palmettes et autres motifs alternés entourent les quatre lignes de texte.

En fort relief, une croix, formée de têtes d'anges ailés avec fleurs de lis.

Les armoiries des Brichanteau, seigneurs de Dontilly, Bécherelles, Gurcy, Chalaute la Reposte (devenu hameau de Gurcy) et Nangis :

Six besants (posés par 3 + 2 + 1), le tout entouré de deux griffons et surmonté d'une couronne.

FLORANTIN LEGUAY est connu, c'est lui qui réussit, enfin, après de nombreux insuccès de ses collègues, à fondre, Emmanuel, le bourdon de Notre Dame de Paris en 1686 (diamètre 270 cm et environ 12 000 kg note fa dièse 3 parrain Louis XIV).). Ce fondeur fournit également en Seine-et-Marne les cloches de Quincy en 1737, Gressy en 1708 (actuellement fêlée), Le Mesnil-Amelot en 1666 (disparue en 1944 par bombardement).

PLA EVT : il existe une commune PLœUC au sud de Saint-Brieuc.

CHALOTTE : pour Chalaute-la-Reposte.

BANNEGON : il existe une commune de ce nom dans le Cher (mais est-ce cela ?)

[D'après le Bulletin de la S.H.A.A.P. de l'année 1961]

Il est envisagé de faire venir le technicien conseil chargé du patrimoine campanaire de la DRAC afin d'évaluer l'intérêt de la cloche semblant dater de 1700 et non protégée au titre des monuments historiques.

Alain Thiriot-Thoret
Délégué Cantonal de la SHAAP
Contact 01.60.58.18.97

Diabs du Montois

Les diabétiques insulinaires sont invités à remettre leur conteneur à aiguilles au 24 boulevard du Nord.

Nous avons été présents le 7 mai à Gurcy-le-Châtel et le 4 juin à Sognolles-en-Montois et le seront le 3 septembre à Montigny-Lencoup afin de nous faire connaître dans le Canton.

Tel. 01.60.67.39.06

L. Montenat

AMAP du Montois

L'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) « les pâtissons du Montois » entame sa sixième saison.

Cette association regroupe des familles de Donnemarie-Dontilly et de son Canton qui souhaitent aider concrètement des paysans à s'installer, se développer et maintenir une agriculture respectueuse de son environnement et participant au développement local.

Ainsi notre AMAP soutient 3 agriculteurs de la région dont Anne et Florian, maraîchers installés il y a 6 ans (comme nous ? il n'y a pas de hasard...) à Thénisy, Bernard arboriculteur à Jutigny, puis Marc et Hafsa oviculteurs (producteurs d'œufs, donc...) à la Tombe (désolé... c'est le nom de ce village situé entre Bray et Montereau...).

Pour chacune de ces activités, un partenariat s'est établi entre chaque agriculteur et le groupe de « consomm'acteurs » qu'est l'AMAP. Ce partenariat prend la forme d'un contrat saisonnier où le membre de l'AMAP s'engage à aller chercher son panier (de légumes) et/ou sa corbeille (de fruits) et/ou sa douzaine d'œufs aux distributions qui ont lieu chaque vendredi ; de son côté, le producteur s'engage à fournir en qualité (produits bios) et, si possible selon les aléas climatiques, en quantité suffisante.

Cette solidarité, qui se manifeste en plus par un paiement à l'avance, a permis à Anne et Florian de s'équiper au fur et à mesure pour assurer une production régulière de légumes tout en ayant un revenu correct ; Bernard a pu replanter et renouveler une bonne partie de son verger et garantir la pérennité du seul

verger professionnel en bio de la région ; enfin, Hafsa et Marc envisagent de nouvelles productions.

Bref ça marche pas mal, c'est bon et abordable. Les distributions sont conviviales, elles ont lieu tous les vendredis de la fin du printemps au mitan de l'automne sous la belle halle de Donnemarie-Dontilly et le reste de l'année à la salle associative rue René Cassin. Nous remercions la commune de Donnemarie-Dontilly de mettre obligeamment ces lieux à notre disposition.

Pour ceux et celles que cela intéresserait, n'hésitez pas à venir nous rendre visite chaque vendredi de 18 h 30 à 20 h pour assister à une distribution et discuter du pays.

A bientôt

Foyer rural

Comme chaque année, des stages de danse modern'jazz, de dessin et de tennis auront lieu en juillet et août. Inscriptions et paiement à la Communauté de Communes du Montois.

Date de la brocante : le dimanche 2 septembre 2012

Comme chaque année, cette manifestation occupera les places et rues suivantes :

Rue des Ecoles
Avenue du Ralloy (entre les rues Bellagué et de la Glacière)
Rue Raymond Bellagué
Rue Marie Chaubard
Rue du Four
Rue Bernard Duplessis
Place du Marché
Place des Jeux (de la poste à la rue Cassin)
Rue René Cassin
Rue Jean de Brion
Boulevard de l'Auxence.

Les habitants résidant dans les rues concernées par la brocante et souhaitant exposer devant chez eux ainsi que les commerces souhaitant installer un stand extérieur, devront s'inscrire obligatoirement avant le 12 août 2012.

Date limite d'inscription à la brocante : lundi 27 août 2012.

Toute inscription reçue hors délai sera automatiquement refusée.

Nous vous rappelons que toutes les inscriptions sont faites obligatoirement au Foyer Rural aux heures d'ouverture avec paiement obligatoire à la réservation. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour ceux qui le désirent, vous pouvez télécharger et remplir un bulletin d'inscription ainsi que consulter le règlement de la brocante sur notre site internet.

Tarifs Brocante :

Habitants de la Commune : 3 € le mètre

Extérieurs de la Commune : 4 € le mètre

Pour nous contacter :

6 rue radepont 77520 Donnemarie-Dontilly

Tél / Fax : 01.60.67.37.00

Email : foyerrural77520@free.fr

site internet : www.foyerrural77520.fr

Horaires d'ouverture : Lundi 9 h – 12 h /
Mercredi 14 h – 19 h / Samedi 9 h -12 h.

L'échiquier du Montois

UN NOUVEAU PAS EST FRANCHI !

La participation au 18^{ème} tournoi du samedi 21 avril s'annonçait mal. La date choisie située au milieu des vacances de printemps ne convenait pas à de nombreux habitués. Mais bonne surprise, des joueurs adhérents du club de Saint-Germain-Laval venant de Melun, Montereau et Villeneuve-La-Guyard dans l'Yonne se sont inscrits pour porter le nombre de participants à 22. Ainsi, un nouveau pas est franchi avec une participation élargie au-delà du Montois. Une opportunité pour les joueurs locaux de jauger leur niveau par rapport à des joueurs nouveaux et expérimentés.

La lutte pour remporter le titre fut très serrée puisque quatre joueurs terminent avec 4 points à l'issue des cinq rondes de deux fois quinze minutes. Ils ont été départagés par le total de points des adversaires rencontrés. A sa grande surprise Daniel Jacquet du club de Savins, a remporté le tournoi. Après avoir concédé une défaite lors de la première ronde, il a battu Olivier Boff qui totalisait quatre victoires lors de la dernière ronde, le coiffant sur le fil d'un demi-point.

Les autres lauréats sont :

- Anthony CEPA, premier – 1500 avec 4 points,
- Benjamin SERRE, premier – 1400 avec 3 points,
- Tristan THOMAS, premier – 1100 avec 3 points.

Le tournoi s'est déroulé dans une ambiance amicale et passionnée. Pour donner des forces aux 22 joueurs dont 12 jeunes, un goûter était offert après la troisième ronde.

Ce tournoi amical était doté de coupes et de lots offerts par la Mairie, le Conseil Général, la Communauté de Communes du Montois et AMV INFORMATIQUE. Le résultat du tournoi est suivi par tous les joueurs et accompagnateurs, produisant satisfaction ou déception. C'est un moment apprécié car une coupe est offerte à tous les vainqueurs mais surtout tous les participants sont cités, applaudis et récompensés par un lot. Tous les joueurs se sont donné rendez-vous pour le prochain tournoi qui aura lieu en septembre sous la halle. Il promet une belle lutte en perspective.

Le club est fréquenté régulièrement par quatorze adhérents dont 10 jeunes. Si vous voulez vous initier ou vous perfectionner à la pratique des échecs, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite chaque mardi soir de 18 h à 20 h 30 au foyer communal.

Pour tout renseignement : 01.60.67.31.81 / chrisdou77@yahoo.fr

le Choeur du Montois et du Provinois

La chorale du Montois et du Provinois a été fondée en 1969 et regroupe aujourd'hui une soixantaine de choristes amateurs.

Elle est dirigée par Fabrice Sansonetti, musicien et chef de chœur professionnel et, accompagnée par la pianiste, Colette Caurier.

Son répertoire est constitué d'œuvres variées (musique sacrée, musique classique et répertoire contemporain) et aborde toutes les facettes du chant choral.



Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20 h à 22 h alternativement à Donnemarie-Dontilly et à Provins. Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir des renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter.

Mme Elodie FAAS (Présidente) 06 82 26 81 70
elodiebf77@gmail.com
Site : <http://www.chorale-montois-provinois.fr>



Vous avez 13 ans et vous souhaitez devenir sapeur pompier, sachez que votre carrière peut débuter dès cette année en devenant jeune sapeur pompier du centre d'intervention et de secours de Donnemarie-Dontilly.

Vous apprendrez l'éthique, la déontologie, les manœuvres incendies et sauvetages, les gestes qui sauvent. Vous participerez à des épreuves sportives tels que des cross, courses d'orientation, challenge d'athlétisme, natation avec des classements jusqu'aux nationaux.

Venez nous rejoindre !!!

Adressez-nous un courrier avec toutes vos coordonnées et celles de vos représentants légaux en précisant vos adresses de courrier électronique, pour que nous puissions vous répondre à l'adresse suivante :

Adjudant David DUBOIS
Association des jeunes sapeurs pompiers,
Section Cyrille Margouilla
24 bd d'Haussonville
06.82.33.21.36
cyrillemargouilla.ajsp@orange.fr

D. Dubois

Trait d'Union du Montois

Qu'est ce qui nous motive et nous amène à aller vers les associations ? Qu'est-ce qui fait qu'on s'engage, qu'on a envie de partager avec d'autres ?...Sortir de chez soi..., aller à la rencontre...,

Mettre ses compétences, ses talents au service des autres, savoir qu'à plusieurs on réussit là où tout seul on ne peut rien ou peu. Chacun apportera une nuance, sa nuance dans un groupe et participera à la richesse de ce groupe, la personne se sentira alors utile. On pourrait faire tellement de choses ensemble en apprenant de l'autre, en apprenant de soi et sur soi.

L'été voit nombre d'activités s'arrêter faute de participants et aussi pour prise de repos ou plutôt de recul nécessaire, car s'investir, être au service des autres demandent de l'énergie. L'été est aussi une période de bilan et de préparatif pour l'année suivante.

L'accueil du matin sera fermé au TUM du 15 juillet au 3 septembre, 2 ateliers resteront ouverts, La Farandole (atelier créatif) et l'atelier couture (confection de costume médiéval en vue des journées européennes du patrimoine).

Reprise des rencontres préparatoires à la « 13^{ème} journée de la parentalité » d'octobre sur le thème de « la mère », le mardi 4 septembre à 14 h.

Vous voulez participer, vous investir dans des projets au service des jeunes et les autres, n'hésitez pas, laissez-nous un mot avec adresse, téléphone, courriel.

Appel à témoins ; ayant vécu, entendu ses proches raconter la 2^{ème} guerre mondiale, merci de vous faire connaître en vue de participer au collège du montois « aux témoignages des aînés ».

Pour toute activité et dates, consultez le tableau d'affichage.

Site du trait d'union du montois : www.tu-asso.fr

Un peu d'esprit citoyen...
ou quelques petits gestes simples pour le confort de tous !

Propriétaires de chiens, aidez-nous à maintenir la propreté de nos espaces publics en respectant quelques règles simples :

- tous les chiens, petits ou grands, gentils ou pas, **doivent être tenus en laisse** ;
- les **déjections sont interdites** sur tous les espaces publics.

Merci de respecter ces quelques usages.

Régulièrement des incidents, heureusement sans gravité, se produisent avec des chiens non tenus en laisse, sautant notamment sur des enfants.

Nous vous rappelons la nécessité de garder vos chiens **toujours en laisse**, et de **ramasser leurs déjections**.

ATTENTION AUX VOISINS

Par arrêté préfectoral, l'autorisation d'utiliser des matériels bruyants, est réglementée :

Les jours ouvrables de 7 h à 20 h.
Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA DECHETTERIE**

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi, mercredi et vendredi : 14 h à 18 h
Mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h – 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h.

Faites le bon choix ! Faites le bon tri !

Une erreur de tri dans votre bac « jaune », qui ne doit contenir que des emballages recyclables, peut être avoir deux conséquences majeures, dont une très grave.

Tout d'abord, ces erreurs ont un coût de traitement plus important car ces déchets sont doublement traités pour qu'ils rejoignent la filière adaptée. Mais le plus grave est la mise en danger des agents au centre de tri de Nangis. Lorsque les déchets arrivent au centre de tri, ils sont manipulés manuellement par des agents, qui peuvent se piquer, se couper, avoir des malaises dus aux mauvaises odeurs et/ou à la vue de d'animaux. Dans ces cas-là toute la chaîne de tri est stoppée et l'agent doit subir un suivi médical sur plusieurs semaines.

Si vous avez une hésitation, n'hésitez surtout pas à contacter le SMETOM-GEEODE, ou à consulter les supports d'informations mis à votre disposition.

JOURS DE COLLECTE



Ordures ménagères
les mardis

Tri sélectif
1 jeudi sur 2
Selon le calendrier



(Veuillez sortir vos bacs **uniquement** la veille au soir)



à vos agendas

10 et 11 août
Nuits des Etoiles
Vieille route de Mons

1^{er} et 2 septembre
Fête communale
Place des Jeux

Samedi 1^{er} septembre
Pique-nique entre
Donnemaritains
Boulevard de l'Auxence

et
Feu d'artifice
Stade du Montpensier

Dimanche 2 septembre
BROCANTE
Au centre ville

Belles et Bielles
Boulevard de l'Auxence

Dimanche 9 septembre
Journée des associations
Au gymnase

15 et 16 septembre
Journées du patrimoine
Butte Saint-Pierre

Nouvelles activités

Pédicure-podologue
Elodie De Sousa
1 impasse du stade

Opticien
36 rue Marie Chaubart

Vitrines réfrigérées
Mr MENDIETA Francisco
10 Avenue de Champabon

Restaurant Seval
24 Place du marché

Changement de propriétaires
Le Saint-Pierre
22 place du marché

Retrouvez nos manifestations sur le panneau lumineux Boulevard d'Haussonville
et sur le site de la Commune
www.donnemarie-dontilly.fr